

Date et lieu

Vendredi 21 juin 2024
de 09h00 à 17h00
Espace Saint Martin,
199 bis rue Saint-Martin, 75003 Paris

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

Public concerné

Notaires et collaborateurs.

Tarif et durée

Durée : 7 heures, 1 jour
Tarif : 400€ HT soit 480€ TTC

Modalités et délais d'accès

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>
à l'aide de vos codes ID.NOT.

- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.
- Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription.
- La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
- Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
- À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
- La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

Moyens techniques

Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagné d'un support numérique.

Méthode d'évaluation

Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen d'ateliers pratiques, d'études de cas et de mises en situation.

Gestion du handicap

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le CSN par écrit à l'adresse : formation.csn@notaires.fr ou par téléphone au 01.44.90.30.54

Objectifs

Cette formation a pour objectif d'appréhender de façon pratique la cession de fonds de commerce et les baux commerciaux, représentant un marché lucratif (pas moins de 8 milliards d'euros par an), afin de se familiariser avec toutes les étapes de l'opération et d'en déjouer les pièges.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- orienter et de conseiller le client sur le type d'opération
- rédiger le contrat
- sécuriser les clauses à risque

Contenu

La cession de fonds de commerce

Qu'est-ce que le fonds de commerce ?

- Fonds de commerce et entreprise individuelle
- Fonds de commerce et société
- Fonds de commerce et fonds artisanal

Quels sont les éléments à transférer ?

- La clientèle
- Les éléments incorporels
- Les agencements
- Les marchandises
- Les contrats

Quelles sont les formalités à ne pas oublier ?

- La purge du droit de préemption
- L'information des salariés
- La vérification de l'état de salubrité du fonds
- Les formalités commerciales

Quelle protection pour les créanciers et les tiers ?

- Le droit d'opposition
- La fraude paulienne
- La solidarité fiscale

Comment répartir le prix de vente du fonds de commerce ?

Les baux commerciaux

Le décret de 1953 s'applique-t-il ?

- Application légale
- Extension conventionnelle
- Les faux amis (baux professionnels ; baux dérogatoires ; convention d'occupation précaire)

Comment rédiger un bail commercial

- La clause des parties
- La clause de la durée
- La clause liée à la désignation du fonds de commerce et son activité
- La clause du loyer
- La clause des travaux
- La faculté de « sous-location »
- Les annexes

Comment modifier un bail commercial ?

- Les modifications liées la durée du bail
- Les modifications liées au loyer
- Les modifications liées à l'activité

Comment mettre fin à un bail commercial ?

Pédagogie

Sabrina LE NORMAND,

Maître de conférences à l'Université d'Orléans

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Etude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)